

# RAPPORT D'ANALYSE AU 31 DECEMBRE 2020 (données Compte Administratif 2016-2017-2018-2019-2020)

## Commune de Villesèquelande

### DETTE

ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2016		1 463 031 €
ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2020		1 311 031 €
EVOLUTION SUR 5 ANS		-152 000 €
DETTE PAR HABITANT	906	1 447 €
MOYENNE DE LA STRATE DE POPULATION		597 €

La dette de la Commune de Villesèquelande s'établit à **1.311.031 Euros** au 31/12/2020, alors qu'elle était de **1.434.768 Euros** au 31/12/2016.

L'encours de dette par habitant est de **1.447 Euros (Moyenne nationale 597 Euros)**.

Le niveau d'endettement est stable sur les cinq derniers exercices.

La dette par habitant se situe à **1.447 €**, soit près de 2,5 fois la référence nationale.

**L'annuité de dette** (capital + intérêts) s'élève à **135.582 Euros** au BP 2021, soit 149 Euros par habitant contre 87 Euros en moyenne.

La Commune a maintenu son niveau d'endettement très élevé depuis 2016, et n'a engagé aucun processus de réduction de cette charge.

Dans ce contexte, il est très probable que les Banques n'accompagneront pas la Commune dans le financement de ses nouveaux programmes.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2020 (CA)	2021 (BP)
Recettes Réelles de Fonctionnement	741 723 €	764 760 €
Dépenses Réelles de Fonctionnement	633 825 €	636 053 €
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>107 898 €</b>	<b>128 707 €</b>

Charges financières (cpte 66)	44 777 €	41 775 €
<b>Epargne Brute</b>	<b>63 121 €</b>	<b>86 932 €</b>
Remboursement Capital (cpte 16)	90 803 €	93 808 €
<b>Epargne Nette</b>	<b>-27 682 €</b>	<b>-6 876 €</b>
<b>Capital Restant Dû</b>		<b>1 311 031 €</b>
<b>Ratio de Désendettement (en années)</b>		<b>15,08</b>

L'épargne nette des remboursements d'emprunts se dégrade dangereusement sur les trois dernières années.

Le perspectives issues tendances constatées sur les années 2016-2020, et actualisés des prévisions de 2021, sont inquiétantes.

Il est utile de préciser que ces indicateurs sont incontournables dans l'analyse des risques des Collectivités (Services de l'Etat, Banques ...).

La Commune de Villesèquelande pourrait rembourser la totalité de sa dette en 15 ans, si elle décidait d'affecter la totalité de son épargne à ce projet.

Il est à noter que ce ratio (15 ans) est supérieur au seuil d'alerte (12 ans), et n'a cessé de s'aggraver au cours des dernières années.

## CONCLUSION SUR L'ANALYSE RETROSPECTIVE 2016-2020

L'analyse des comptes administratifs 2016-2017-2018-2019-2020 fait apparaître un niveau d' Epargne Nette très faible, voire négatif sur certains exercices, dans un contexte marqué par les incertitudes sur les dotations et la suppression de la TH.

La situation économique de la Commune reste très fragile.

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées sur l'année 2020, mais le remboursement de la dette en intérêts et capital (135.582 Euros) consomme la totalité de Dans ces conditions, avec une capacité d'autofinancement nulle, la Commune a été dans l'obligation d'emprunter pour financer ses programmes d'investissement.

Il est à noter que le taux de subventions est très faible sur les cinq dernières années (18,5% des dépenses d'équipement).

La Commune porte environ 900.000 Euros de dépenses d'investissement sur la période, dont 477.000 Euros affectés au remboursement de capital.

En clair, la charge de la dette est supérieure aux dépenses réelles d'équipement (acquisitions, travaux, études ...).

La pression fiscale est stable, l'augmentation des recettes est le résultat de la bonne évolution des bases.

## RETROSPECTIVE 2016-2020 FINANCEMENT DE L'EQUIPEMENT

Le montant des dépenses d'équipement réalisées sur la période 2016-2020 s'établit à **environ 900.000 Euros, dont 477.000 € de remboursement d'emprunts.**

**Eléments constitutifs du financement de l'équipement :**

Subventions + FC TVA	<b>240 921 €</b>	
Autofinancement	<b>27 910 €</b>	(2016-2020)
Emprunts mobilisés	<b>325 800 €</b>	
Produit des cessions	<b>0 €</b>	
Variation du fonds de roulement	<b>305 369 €</b> (négatif)	
Total	<b>900 000 €</b>	

- 1°) Subventions Elles représentent seulement 18,5% des dépenses réelles d'investissement (hors remboursement du capital).
- 2°) Fonds de roulement Au 01/01/2021, le fonds de roulement s'établit à environ 100.000 Euros, soit 120€ par habitant contre 443€ en moyenne nation  
La Commune n'a pas de réserve financière à affecter aux nouveaux investissements.
- 3°) Autofinancement La capacité d'autofinancement nette des remboursements d'emprunts est très faible.  
L'excédent réel de fonctionnement est affecté au remboursement de la dette existante.
- 4°) Emprunts Un redressement devrait se dessiner au CA 2021, grâce notamment à une bonne maîtrise des charges de fonctionnement.  
La Commune a amorti 477.000 Euros, et à emprunté 325.000 Euros sur la période.  
Son endettement net a donc diminué de seulement 152.000 Euros sur les 5 ans.

**EN CONCLUSION.**

Il est clair que la situation économique de la Commune est gravement fragilisée par la charge de la dette.  
Les emprunts contractés depuis de nombreuses années dans le cadre du financement des équipements vont durablement peser sur les finances.  
Parallèlement, un effet de ciseau s'est dessiné sur la section de fonctionnement avec une progression des charges plus rapide que les produits.  
La combinaison de ces deux événements (dette et fonctionnement) impacte directement le niveau d'Epargne Nette.  
Tous les ratios d'appréciation du risque sont "à l'orange" : dette, capacité d'autofinancement, de désendettement, fonds de roulement ...  
Partant de ce constat, quelles pistes pour inverser cette tendance :

1°) Maîtriser les charges de fonctionnement, et notamment les charges à caractère général et le personnel.

Les charges de fonctionnement de Villesèquelande s'élèvent à 691 Euros par habitant, contre 648 Euros en moyenne nationale. Les charges de personnel qui représentent environ 50% des charges totales vont progresser d'environ 3% par an minimum (GVT). Afin de compenser cette progression, une bonne gestion des charges à caractère général va s'imposer. Une réflexion sur l'optimisation de la ressource humaine est inévitable. Efficacité, efficience, formation, contrôle de gestion ...

#### **2°) Revoir la fiscalité locale,**

Le produit fiscal devrait évoluer favorablement au cours du mandat grâce à la construction de nouvelles habitations.

**3°) Financer ses programmes** grâce aux subventions/dotations et cessions d'actifs, sans emprunts nouveaux.

Le scénario prospectif fait apparaître un montant de dépenses d'équipement de 665.000 Euros, dont 380.000 Euros sont affectés au remboursement de la dette.

La stratégie de désendettement qui s'impose à la Commune nous oblige à ne pas recourir à l'emprunt.

#### **4°) remboursement du bâtiment Halte Romaine.**

La dette portée au budget principal de la Commune est déjà bien lourde, et mérite d'être réduite.

Le remboursement de la dette du budget annexe va devenir insupportable à partir de 2022, avec une augmentation de l'échéance.

Le pire est à venir pour 2025, année de tous les dangers ! Le remboursement passe de 21.000 Euros à 87.000 Euros par an !

La couverture de cette dette par le budget principal serait de nature à générer une augmentation spectaculaire de la pression fiscale.

**Les investissements à engager sur le mandat sont raisonnables, et financés par des recettes autres que l'emprunt (analyse prospective 2021-2025).**

**Dans le cadre de sa stratégie de désendettement, la Commune se fixe l'objectif de réduire sa dette de 400.000 Euros sur la période.**

**Toutefois, les emprunts déjà réalisés vont encore peser sur les finances pendant plusieurs années.**

**Tout devra être mis en œuvre pour dégager des excédents sur la section de fonctionnement, de manière à garantir la couverture de la dette.**

**Il n'existe pas d'autre stratégie financière pour sortir de cette situation.**

**Ce mandat ne sera malheureusement pas un mandat de projets, eu égard au passé et aux engagements qu'il convient d'assumer.**

**Il sera placé sous le signe de la gestion et de la rigueur budgétaire, en attendant des jours meilleurs pour l'investissement.**







